



MESSAGE DU MAIRE

Avec l'arrivée de l'automne, nous pensons...

Oui, nous pensons aux changements de couleurs de notre montagne, de nos arbres et surtout nous pensons à l'arrivée bientôt de la neige. Mais avant la neige, nous invitons la population à penser récupération, compostage et surtout à l'utilisation des écocentres.

Depuis quelque temps, beaucoup de personnes déposent matériaux de construction, branches, meubles, matelas, etc. dans les conteneurs de la Municipalité ou dans ceux des commerces. À partir de janvier chaque résidence devra avoir son bac à vidanges. Les commerces et entreprises seront visités avant cette date pour procéder soit à la location ou à l'achat de conteneurs.

Depuis plusieurs années, nous considérons qu'il y a encore beaucoup à faire au niveau de la récupération que ce soit par le biais du bac bleu, de la peinture, de la pelouse et des feuilles, etc. Nous serions tous gagnants à porter plus d'attention à ce que l'on envoie aux sites d'enfouissement.

Nous recherchons...

Oui, nous recherchons des bénévoles qui ont des talents de vendeurs pour vendre des cartes pour nos activités, nos soupers, nos brunchs, etc. Ça vous intéresse, téléphonez à la Municipalité pour donner vos disponibilités, nous vous contacterons sous peu. Ceci serait une bonne façon de remédier à un problème signalé lors du sondage sur la famille disant que souvent les gens ne sont pas informés sur la tenue des activités

Cette forme de bénévolat pourrait contribuer à briser l'isolement de certaines personnes qui seraient intéressées à participer à certaines activités si quelqu'un passait chez elles pour offrir des cartes et les informer sur les activités.

Votre bénévolat pourrait être bénéfique pour notre communauté. Merci de votre générosité et de votre temps !

**PROCHAINE
SÉANCE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL
LE MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2011
À 20H00**

À LIRE CE MOIS-CI :

Message du maire	1
Votre conseil municipal	2
Mot du Directeur général	2
Collecte de feuilles	2
Agente de développement	3
Activités à venir	3
Profil d'entreprises	4
Nos organismes	5
Du jardin... à la maison	6
Club 50 ans et plus	6
Capsule verte	6
Sécurité routière	6
Félicitations à 2 résidents	7
Un peu d'urbanisme	7
Pensons à nos animaux	7
Des nouvelles du conseil	8-9
Logements à louer	10
Rencontres OBAKIR	10
Cinéma 2011	11
Bibliothèque	12
Souper Oktoberfest	13
50 ans de la Côte des Chats	14
Gala du Roman policier	15
Calendrier du mois d'octobre	16

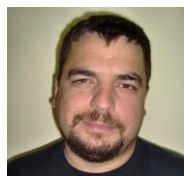
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00

Votre Conseil Municipal



Gervais Lévesque
Maire



Nicholas Ouellet
Siège no 1



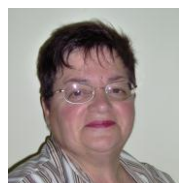
Robert Bérubé
Siège no 2



Daniel Jean
Siège no 3



Sylvain Dubé
Siège no 4



Carmelle Fortin
Siège no 5



Jean Santerre
Siège no 6

Directeur général : M. Frédéric Lee

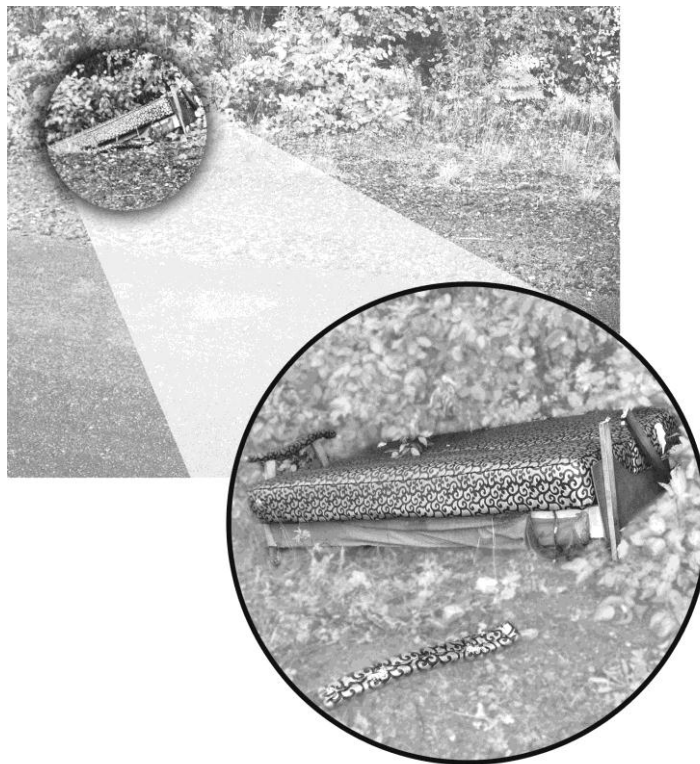
Directrice générale adjointe :

Mme Marion Lévesque

Agente de développement :

Mme Mathilde C. Loiselle

Un mot du Directeur général



Je vous demande de regarder l'image jointe. Il s'agit d'un sofa retrouvé dans le fossé du rang de la Canelle. On ne connaît pas son histoire, mais je présume que son propriétaire voulait s'en départir rapidement quitte à polluer et à dégrader l'environnement des autres. On vous rappelle que les écocentres sont là pour recevoir les gros rebus.

Les travaux du rang de la Canelle sont maintenant terminés. Il reste des travaux mineurs tels que de la signalisation à poser et du lignage à faire. Le budget initial pour les travaux était de 1 770 177\$. Le rapport des coûts finaux est à 1 527 997\$ soit une économie de 242 180\$. Dans cette époque où beaucoup de projets dépassent les prévisions, nous ne pouvons que dire bravo!

Cette année encore, pas question d'enfouir...

Saviez-vous que les feuilles mortes sont riches en minéraux et qu'elles contribuent à la santé du sol? Vous n'avez qu'à les broyer à l'aide d'une tondeuse au fur et à mesure qu'elles tombent et les laisser tout simplement sur place. Si vous en avez de grandes quantités, intégrez-en une partie au compost ou utilisez-les comme paillis.

Vous ne savez plus quoi en faire? Les Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco) et la Municipalité vous invitent à déposer vos sacs à la rue. De préférence, utilisez des sacs biodégradables afin de ne pas confondre avec des vidanges. Nos employés municipaux sillonneront les rues régulièrement au cours de l'automne pour les recueillir et en disposeront chez un producteur agricole de la municipalité où elles seront compostées au lieu d'être enfouies. Nous vous demandons de porter une attention spéciale pour ne pas y inclure de déchets, de sable ou de roches, ni de branches. Nous vous rappelons que ce service vous est offert à l'automne seulement.

Des nouvelles de notre agente de développement

Le mois qui vient de s'écouler était tout à l'honneur de nos organismes. Deux beaux succès sont à signaler :

Le 24 septembre dernier, la Société du roman policier remettait à M. Martin Michaud le 10^e prix Saint-Pacôme du roman policier pour son livre « La chorale du diable », publié chez les *Éditions Goélette*. Félicitations au lauréat, mais surtout, félicitations à la Société du roman policier dont le 10^e anniversaire fut marqué par un record d'assistance et une large diffusion médiatique. Félicitations !

Le 7 octobre, la Municipalité de Saint-Pacôme a eu le plaisir de recevoir la troisième édition du 5 à 7 reconnaissances de l'action bénévole du Kamouraska, sous le thème de « Mobilisons la relève ! ». C'est le comité du 50^e anniversaire de la Station Plein air qui s'est mérité les éloges pour avoir su mobiliser une dizaine de bénévoles autour d'un projet commun, soit les célébrations du 50^e. Une vaste programmation d'activités est à prévoir pour la saison à venir à la Station Plein air de Saint-Pacôme. Voir la page numéro 14 de cette édition du Pacômien pour plus de détails. Bravo aux bénévoles du comité 50^e !

Finalement, les Municipalités de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel-Lalemant et Mont-Carmel souhaitent la bienvenue à Mme Roxanne Carbonneau qui occupe les fonctions de coordonnatrice en loisir intermunicipal depuis le début du mois d'octobre. Pour la rejoindre ou pour avoir de l'information quant à ses activités, communiquez avec la Municipalité.

Mathilde C. Loiselle
Agente de développement
418-852-2356 | develop-stpacome@bellnet.ca

Activités à venir...

Le samedi 29 octobre, à 18 heures, à la Station Plein air de Saint-Pacôme, aura lieu le souper Oktoberfest de la Station Plein air.

Le samedi 29 octobre, au Centre communautaire Robert-Côté de Saint-Pascal, aura lieu un souper soirée du Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska.

Le dimanche 30 octobre, dernière journée pour donner votre commande de pâtisseries du Cercle de Fermières de Saint-Pacôme, auprès de Mme Noëlla Thiboutôt.

Le mardi 1^{er} novembre, comme tous les premiers mardis du mois, c'est la réunion régulière de votre Conseil municipal.

Le dimanche 6 novembre, au Centre municipal, de 11h00 à 15h00 aura lieu la traditionnelle vente annuelle de pâtisseries du Cercle de Fermières de Saint-Pacôme.

Le dimanche 6 novembre, au Cinéma Louise de Saint-Pacôme se tiendra la 16^e édition du Cinémathon du Club Optimiste de Saint-Pacôme.

Le samedi 12 novembre, c'est la fermeture des écocentres du Kamouraska pour la saison hivernale.

Le samedi 19 novembre, aura lieu le *grand casino* à la Station Plein air de Saint-Pacôme.

Le lundi 28 novembre, se tiendra la réunion mensuelle du conseil d'administration du Cercles de Fermières de Saint-Pacôme à 19h30.

N'oubliez pas tous les jeudis à compter de 13h00, les membres du Club de l'Âge d'or sont invités à venir jouer aux cartes au Centre municipal.

Les mercredis en après-midi, le Cercle des Fermières tient ses ateliers.



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière Ouelle

GUICHET AUTOMATIQUE
24 HEURES PAR JOUR
7 JOURS PAR SEMAINE

Siège social
7, rue Caron CP 68
St-Pacôme (Québec)
G0L 3X0 (418) 852-2812

PROFIL D'ENTREPRISES

Quincaillerie R. Pelletier

La quincaillerie Robert Tardif débute ses opérations en 1959.

En 1994, Raymond Pelletier se porte acquéreur de l'entreprise sous le nom de « **Quincaillerie R. Pelletier** ».

Jusqu'à l'an 2000, il garde le même équipement et le même aménagement.

En 2001, Raymond améliore l'intérieur du magasin avec de l'équipement plus moderne afin de donner un service plus adéquat à ses clients. Il crée différents départements pour répondre aux besoins de la clientèle : plomberie, électricité, outillage, peinture et ses accessoires, articles de cuisine terreau, compost, gants de travail, articles saisonniers (pelles, râteliers, balais, etc), moulures d'intérieur en bois, produits de nettoyage Manic Sanitation, tuyaux de poêle, clous en vrac, vitres et encore plus : un catalogue électronique au comptoir avec plus de 35,000 articles ou items pour des commandes spéciales.

N'oubliez pas, l'hiver approche. Pensez aux pelles à neige, lave-vitre d'auto, antigel, coupe-froid, sel à glace, etc. Les prix de Raymond sont très compétitifs, faut en profiter!

Les entreprises sont des actifs pour une municipalité. Gardons nos commerces près de chez nous et continuons à les encourager.

« L'achat local, c'est génial »

L'ami Raymond, avec ses 32 ans d'expérience, se fera un plaisir de répondre à toutes vos demandes et ses services-conseils vous seront des plus utiles!

Ganterie BCL

Depuis la nuit des temps, les mains ont toujours été le principal outil dont le cerveau s'est servi pour travailler. Selon certaines recherches, elles ont même permis à l'Homme d'évoluer! C'est encore vrai aujourd'hui, car les mains jouent toujours un rôle primordial dans tous les secteurs de l'activité humaine : il est donc important de bien les protéger.

Selon les statistiques de la CSST en 2009, les blessures aux membres supérieurs représentent 23,9% de toutes celles qui surviennent au travail, et 77% d'entre elles se situent au niveau des mains et poignets.

On comprend maintenant pourquoi la ganterie BCL œuvre dans le domaine de la protection des mains, et ce, depuis 1964. BCL fabrique et importe des gants de travail performants.

Son usine est localisée à Saint-Pacôme et l'entreprise possède une boutique de ventes et un entrepôt à Québec.

Les produits de la Ganterie BCL sont destinés à une variété de secteurs comme le transport d'énergie, les travaux publics, les industries, les mines et la métallurgie. Ses marchés sont le Canada et les États-Unis.

BCL vend des gants de travail en gros et au détail, à juste prix, sous sa marque AKKA, un gage de qualité.



COUPON DE PARTICIPATION AU TIRAGE «L'ACHAT LOCAL, C'EST GÉNIAL !»

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Afin de favoriser l'achat local, le comité de développement de Saint-Pacôme s'allie aux commerçants du village pour créer ce nouveau concours : pour participer, déposez ce coupon dans la boîte destinée à cet effet à la Quincaillerie R.Pelletier. Le 7 novembre, l'ami Raymond fera tirer 20 Paco-dollars à dépenser chez lui... Bonne chance !

Des nouvelles de nos organismes



Cercle de Fermières Saint-Pacôme

C'est le dimanche 6 novembre au Centre municipal entre 11h00 et 15h00 que revient la traditionnelle vente de pâtisseries du Cercle de Fermières de Saint-Pacôme !

Le temps des Fêtes s'en vient à grands pas

et c'est le temps de réserver vos pâtisseries, tartes variées (sucre, raisins, cerises, pommes et 5 fruits), pâtés au poulet, au saumon, à la viande et beignets. Il sera possible, sur demande, d'obtenir des produits non cuits. De tendres bouchées (sucre à la crème, fudge, galettes, gâteaux) seront aussi disponibles.



Vous devez réserver avant le dimanche 30 octobre à 18h00 auprès de Mme Noëlla Thiboutot 852-2256. Il est très important de réserver, car les quantités de nos produits seront limitées (premiers arrivés, premiers servis). Réservez tôt !!!



C'est avec un immense plaisir que l'équipe du Centre-Femmes invite toute la population à venir célébrer son 10e anniversaire. Pour souligner cet événement, nous vous invitons à participer à un souper soignée en collaboration avec le restaurant Le Bec Fin, le samedi 29 octobre au Centre communautaire Robert-Côté.

C'est sous le thème « Les monologues de Bégin » que nous célébrerons cet événement. Le Centre-Femmes a la chance de pouvoir compter sur un président d'honneur bien connu du public, M. Christian Bégin, comédien et animateur. M. Bégin a accepté de collaborer généreusement à la réussite de ce 10^e anniversaire et ajoutera sa touche personnelle en animant cette soirée.

Procurez-vous votre carte au coût de 20\$ au Centre-Femmes La Passerelle pour ne rien manquer de cet événement où plaisirs et surprises seront au rendez-vous. Pour informations supplémentaires vous pouvez communiquer avec nous au numéro 418-492-1449, Judith Dionne, intervenante



De nos jours la réussite scolaire est une nécessité.

Les enseignants font leur possible, les parents font de leur mieux, mais se sentent souvent dépassés ou démunis devant les nouveaux programmes d'enseignement ou sont simplement fatigués après une longue journée de travail. Face aux bulletins scolaires médiocres et le décrochage scolaire, le problème devient urgent.

La solution: le soutien pédagogique à domicile.

Constatant les faits et l'urgence d'agir, profs à domicile Bas St-Laurent a décidé d'offrir des services privés et complémentaires pour la région comprise entre La Pocatière et Rimouski ainsi que dans le secteur du Témiscouata.

En plus du volet d'aide aux études aux élèves, " Profs à domicile " offre des **cours particuliers aux adultes** à la recherche de nouvelles connaissances aussi variées que l'anglais, l'espagnol, la peinture, la musique ou l'initiation à internet, etc. Des cours peuvent aussi être créés sur mesure pour répondre à de simples besoins comme savoir classer ses photos numériques ou communiquer par courriel avec ses enfants.

Profs à domicile... le coup de pouce qui fait la différence!

418-860-4128

profsadomicile@videotron.ca

www.profsadomicilebsl.com



Affamés de mode?

La publicité, les émissions de télévision, les films, la pression sociale... il est bien difficile de résister au réflexe de la possession matérielle. Qui ne rêve pas d'avoir LA maison, LA voiture de ses rêves, et bien sûr LA garde-robe bien garnie; non mieux encore, pour être au dernier cri de la mode : LE «walk-in».

L'idée n'est pas de critiquer les choix de chacun, mais, quand trop n'est jamais assez, il est temps de prendre quelques minutes pour réfléchir à la question de la surconsommation de vêtements. Tout d'abord, il faut savoir que certains achats peuvent représenter un investissement social et environnemental, tandis que d'autres sont nuisibles dans leur ensemble.

Par exemple, acheter un pantalon de qualité, fabriqué au Canada par des personnes dont les conditions de travail

respectent les règles de l'Organisation internationale du travail est plus rentable à long terme que d'acheter trois paires de pantalons de mauvaise qualité, fabriqués dans des pays lointains, dont les normes environnementales sont déficientes et qui encouragent l'exploitation de travailleurs dont les conditions de travail seraient qualifiées d'esclavage par nous, porteurs de ces mêmes pantalons. De plus, pourquoi dépenser inutilement pour des vêtements bon marché, qui ne mettent pas la silhouette en valeur, qui déteindront probablement au lavage et qui se retrouveront rapidement au rebut?

Des solutions concrètes pour éviter cette situation non souhaitée? Tout d'abord, tel que déjà mentionné, acheter des vêtements de qualité, et, aspect à ne pas négliger : le confort. En effet, qui n'a pas expérimenté le port de bons souliers, ceux-là mêmes qu'on use à la corde et dont on repousse l'ultime moment de la séparation! Et ce manteau, si chaud, de ligne classique, qui nous attire des compliments chaque hiver! Il a peut-être coûté 250 \$, mais sur 5 ans ou plus, cela revient à 50 \$/an maximum. Quand on ne grandit plus, on peut se monter une belle collection!

Autre solution, miser sur l'éthique en lisant les étiquettes. En achetant québécois ou canadien, cela permet de soutenir l'économie et d'encourager les créateurs et travailleurs d'ici. Cela contribue également à réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par le transport de marchandises et à encourager les entreprises qui se préoccupent de la préservation des ressources naturelles.

Ces considérations permettent de réduire à la source, mais il est également possible d'aller plus loin en fréquentant les boutiques qui misent sur la réutilisation. Il est également possible d'acheter des vêtements dits écologiques, en chanvre par exemple ou encore en coton certifié biologique.

En terminant, lorsqu'on veut se débarrasser de vêtements en bon état, on peut simplement les laver et les déposer dans les comptoirs d'articles usagés, ou s'ils ne sont pas réutilisables, aller les porter dans les écocentres.

Nous vous rappelons que les écocentres de la MRC de Kamouraska fermeront pour la période hivernale le samedi 12 novembre 2011 et Récupération des Basques à la mi-novembre.



Du jardin... À la maison...

Biscuits à la citrouille (environ 5 douzaines)

¾ t de shortening
1 ¼ t de cassonade
2 oeufs
1 c. à thé de vanille
1 t de purée de citrouille
2 t de farine tout usage
1 c. à thé poudre à pâte, 1/2 c. à thé soda, 1/2 c. à thé de sel,
½ c. à thé de cannelle, ½ c. à thé de muscade, ½ c. à thé poivre de la Jamaïque
½ c. à thé de clou de girofle moulu
1 tasse raisins secs
½ dattes hachées
1 tasse de grains de chocolat
½ t noix hachés

Dans un grand bol, battre le shortening en crème avec la cassonade, incorporer les œufs, la vanille et la purée de citrouille.

Dans un autre bol, mélanger la farine, la levure chimique, le soda, le sel et les épices.

Incorporer les ingrédients secs à la première préparation, puis ajouter les raisins, les dattes, les grains de chocolat et les noix.

Graisser des plaques à biscuits et y déposer la pâte par cuillerée. Cuire à 350° de 10 à 12 minutes jusqu'à ce que les biscuits soient dorés.

La citrouille ajoute de la couleur à ces biscuits épicés et permet de les conserver moelleux.

Marie Parent
Cercle de Fermières Saint-Pacôme



Capsule verte

OUVRIER UN POT: pour dévisser un couvercle récalcitrant, enfiler un gant de caoutchouc, vous aurez une meilleure prise.

Sécurité routière

Fêtons l'Halloween en toute sécurité

De « bons, bons » conseils

Les parents ont aussi un rôle à jouer pour assurer la sécurité des jeunes qui feront la tournée des maisons de leur village pour recueillir des friandises en leur rappelant les consignes de sécurité suivantes :

1. Porter des vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes pour se rendre visible.
2. Porter des vêtements courts pour éviter de trébucher.
3. Éviter les masques et se maquiller en s'assurant de bien voir et de bien entendre.
4. Allumer une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible.
5. Informer ses parents de son trajet et de l'heure de son retour.
6. Sonner aux portes en groupe ou avec un adulte et attendre toujours à l'extérieur des maisons.
7. Parcourir un seul côté de la rue à la fois et éviter de traverser inutilement.
8. Traverser les rues aux intersections et respecter la signalisation routière.
9. Refuser de s'approcher d'un véhicule ou d'y monter sans la permission de ses parents.
10. Vérifier avec ses parents les friandises reçues pour être sûr de pouvoir les manger sans danger.

Restons bien visibles

Tous les piétons, qu'ils soient petits ou grands, devraient toujours porter des vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes pour être bien visibles le soir.

Chaque année, dès que l'automne se pointe, avec la noirceur qui arrive plus tôt, la SAAQ dénote une augmentation du nombre de piétons qui sont victimes d'accidents de la route.

En tout temps, et plus particulièrement le soir de l'Halloween, les conducteurs doivent demeurer vigilants. Allumer les phares de son véhicule pour bien voir et être vu des piétons et des autres conducteurs, diminuer sa vitesse et respecter la signalisation routière sont des moyens efficaces pour éviter les accidents.

On est tous responsables de notre conduite !

Club des 50 ans et plus

Anniversaires du mois de novembre

Maurice Desjardins	3	Lise Courcy	4
Janine Gagnon	4	Rita Courcy	8
Jean-Louis Bérubé	8	Ginette B. Blais	10
Daniel Jean	13	Thérèse Boucher	16
Marie-Rose Dubé	17	Réal Lévesque	18
Isabelle Boucher	19	Rita Pelletier	20
Pauline Dionne Rousseau	21	Raymond Ouellet	23
Pierre Poirier	23	Jeannette Lévesque	23
Marius Dubé	24	Madeleine Leblanc	25
Lucienne Gagnon	25	Marie-Anne Lizotte	29

Félicitations à 2 résidents de Saint-Pacôme !

Le CHOX-FM de La Pocatière a remporté le 10 septembre dernier la finale des séries 2011 de la Ligue de baseball senior Puribec devant 250 spectateurs. Le CHOX-FM avait également terminé la saison régulière au premier rang du classement général. Pour La Pocatière, il s'agissait d'une première présence en finale depuis 2005.

Toutes nos félicitations à M. Benoit Pelletier, qui s'est démarqué lors de cette série et plus particulièrement lors du septième match. Toutes nos félicitations aussi à M. Éric Miville. M. Pelletier et M. Miville, tous deux résidents de Saint-Pacôme.

Un peu d'urbanisme...

Un petit rappel sur le règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIA)

Ce règlement a pour but de mettre en place des moyens de préserver l'architecture ancienne, la trame bâtie typique des villages anciens, et la qualité de l'environnement naturel, et d'améliorer la qualité de l'affichage.

Ce règlement s'applique aux secteurs suivants : le boulevard Bégin du 139 au 285 inclusivement, la rue Galarneau du 100 au 162 inclusivement, la rue Caron du 10 au 26 inclusivement, la rue du Faubourg au complet, la rue St-Pierre au complet et la Côte Norbert du 31 au 61 inclusivement.

À l'intérieur des limites de la zone du PIA, les activités suivantes sont assujetties à l'approbation des plans par le conseil municipal :

- Toute construction nouvelle incluant une construction accessoire;
- Toute réparation, rénovation, restauration, réutilisation, transformation ou agrandissement touchant l'architecture extérieure d'un bâtiment (la façade et les côtés visibles de la rue) (ex. : travaux touchant le revêtement extérieur, le revêtement de la toiture, la fenestration,...);
- Tout déplacement de bâtiments;
- Toute démolition partielle ou totale d'un bâtiment;
- Toute installation ou modification d'une enseigne pour toutes propriétés situées dans les secteurs désignés.

Cette exigence s'ajoute à celles prévues à l'intérieur du règlement numéro 60, relatif aux permis et certificats, ainsi que ses amendements, lesquels doivent être respectés.

Toute demande de permis ou de certificat doit être faite à l'inspecteur des bâtiments. Si la demande est conforme aux règlements d'urbanisme, et que tous les documents exigés sont fournis, l'inspecteur transmet la demande au Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.).

Le Comité consultatif d'urbanisme évalue la demande en rapport avec les objectifs et critères énoncés au présent règlement. S'il le juge nécessaire, le comité d'urbanisme peut rencontrer le requérant. Il prépare ensuite un avis écrit comprenant les recommandations quant à l'acceptation, les modifications ou le rejet de la demande. Il transmet sa recommandation au conseil.

Après avoir pris connaissance de l'avis du C.C.U., le Conseil municipal doit se prononcer sur la demande, par le biais d'une résolution. Il peut approuver la demande avec ou sans modification. Dans le cas où la demande serait rejetée en tout ou en partie, le Conseil motivera sa décision par écrit.

Suite à l'adoption de la résolution par le conseil municipal, l'inspecteur en bâtiment émettra ou refusera le permis ou certificat avec les conditions qui s'y rattachent.

L'inspecteur en bâtiment et en environnement pour notre Municipalité est M. Gilles Plourde. Vous pouvez le rejoindre par téléphone au 418-492-1660 poste 226.

L'hiver approche, pensons à nos animaux ! Des petits trucs pour l'hiver

Abris : Assurez-vous d'offrir un bon abri pour les animaux pendant les mois d'hiver. Si votre animal vit à l'extérieur, il a besoin d'un abri bien isolé contre le vent pour qu'il demeure au chaud et au sec.

Engelures : Lorsque vous entrez votre animal de l'extérieur, dégagez immédiatement la neige et la glace de ses pattes afin d'éviter les engelures. Les engelures se reconnaissent par une peau blanche, grisâtre ou rougeâtre et souvent écaillée. Si vous croyez que votre animal souffre d'engelures, consultez un vétérinaire.

Nourriture : Durant les mois d'hiver, il peut être nécessaire de modifier la diète de votre animal afin qu'il puisse développer une protection suffisante contre le froid. Consultez votre vétérinaire pour des conseils sur l'alimentation de votre animal.

Eau : Il est très important de vous assurer que votre animal ait de l'eau fraîche à sa disposition quel que soit le moment de l'année. Si votre animal demeure à l'extérieur, assurez-vous que son eau ne gèle pas.

Une grande amie des animaux,
Ginette 492-2568

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 6 septembre 2011

240.09.11 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2011

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2011 soit adopté tel que présenté.

241.09.11 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 AOÛT 2011

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 août 2011 soit adopté tel que présenté.

243.09.11 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Jean Santerre soit nommé maire suppléant pour les mois de septembre, octobre et novembre 2011 avec toutes les tâches et obligations qui s'y rattachent le cas échéant, y compris le remplacement du maire pour siéger au conseil des maires à la MRC de Kamouraska.

244.09.11 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

ATTENDU QUE la soumission de 9091-9598 Québec inc. (Transport Pierre Dionne) a été reçue au bureau municipal dans les délais prévus pour la remise des soumissions;

ATTENDU QUE 9091-9598 Québec inc. (Transport Pierre Dionne) a été le seul à soumettre un prix à la municipalité;

ATTENDU QUE 9091-9598 Québec inc. (Transport Pierre Dionne) nous transmet une soumission au montant de quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent treize dollars et quatre cents (99 413,04 \$) taxes en sus pour une période de un (1) an et une seconde au montant de deux cent quatre-vingt-dix mille six cent soixante-douze dollars et vingt-deux cents (290 672,22 \$) taxes en sus pour une période de trois (3) ans, ce qui représente un montant de quatre-vingt-seize mille huit cent quatre-vingt-dix dollars et soixante-quatorze cents (96 890,74 \$) annuellement;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de 9091-9598 Québec inc. (Transport Pierre Dionne) au montant de quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent treize dollars et quatre cents (99 413,04 \$) taxes en sus pour une période de un (1) an pour l'entretien des chemins d'hiver pour la saison 2011-2012.

245.09.11 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – PAVAGE 2011

ATTENDU QU'une soumission a été demandée à Construction BML et Pavage Francoeur pour diverses réparations de pavage dans la Municipalité;

ATTENDU QUE seul Construction BML a soumissionné;

ATTENDU QUE la soumission de Construction BML se détaille comme suit :

Rue Michaud	5 194,50 \$
Rue Meunier	26 960,00 \$

Rue Galarneau	7 919,50 \$
Côte Norbert	3 370,00 \$

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que la soumission de Construction BML soit acceptée pour un montant total de quarante-trois mille quatre cent quarante-quatre dollars (43 444,00 \$) pour les réparations de pavage dans notre Municipalité.

246.09.11 APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS AU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS POUR L'AMÉNAGEMENT DE SES LOCAUX

ATTENDU QUE le Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme occupe de façon permanente des locaux de la Municipalité de Saint-Pacôme;

ATTENDU QU'il s'agit d'un regroupement très actif dans la Municipalité de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE les chaises acquises récemment ne disposent pas de chariots de transport et que cela occasionne des risques de blessures lors de leurs déplacements;

ATTENDU QUE suite aux rénovations qui ont déjà été effectuées, le recouvrement de plancher s'est révélé abimé à différents endroits;

ATTENDU QUE l'acquisition de nouvelles tables ainsi que de la vaisselle optimiserait les activités du groupe et pourrait servir à d'autres organismes de notre Municipalité;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer la demande de subvention du Club des 50 ans et plus dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés et d'autoriser les travaux qui s'imposent dans le bâtiment.

247.09.11 DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PARC INTERGÉNÉRATIONNEL AU PARC DE L'ACTION

ATTENDU QUE les aînés disposent de peu de lieu de rassemblement à Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE le Parc de l'action est situé à proximité de la Résidence du Lys d'argent et du HLM, résidences pour aînés;

ATTENDU QUE suite aux consultations publiques du mois de mai 2010 et juin 2011, il s'est révélé que la population souhaite bénéficier d'un Parc intergénérationnel;

ATTENDU QUE dans son état actuel, le Parc de l'action est peu accueillant pour les aînés et que l'absence de sentiers peut limiter l'accès à certains aînés;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater Mme Mathilde Loiselle, agente de développement, pour soumettre une demande de subvention auprès du programme Nouveaux horizons pour les aînés afin d'obtenir les fonds nécessaires pour créer un environnement

accueillant et sécuritaire pour nos aînés au Parc de l'action.

248.09.11 APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS AU PROGRAMME SOUTIEN AUX INITIATIVES VISANT LE RESPECT DES AÎNÉS

ATTENDU QUE lors de la consultation publique effectuée le 13 juin dernier auprès des aînés de la Municipalité de Saint-Pacôme, les personnes présentes ont manifesté de l'intérêt pour l'organisation de cafés-rencontres;

ATTENTU QUE plusieurs aînés se sont dit préoccupés par les problématiques liées au vieillissement;

ATTENDU QUE le programme Soutien aux initiatives visant le respect des aînés pourrait permettre d'obtenir des fonds pour l'organisation de cafés-rencontres animés par des professionnels issus de divers milieux et traitants de problématiques intéressantes pour les aînés;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater Mme Mathilde Loiselle, agente de développement, pour déposer une demande de subvention auprès du Ministère de la Famille et des aînés, par le biais du Programme soutien aux initiatives visant le respect des aînés afin d'obtenir des fonds qui couvriraient les honoraires professionnels et le matériel de projection et d'animation pour la tenue de cafés-rencontres.

249.09.11 AUTORISATION – DEMANDE DE FONDS POUR LA MISE SUR PIED DU CIRCUIT PATRIMONIAL DES QUATRE (4) PLUS BEAUX VILLAGES DU BAS-ST-LAURENT FAISANT PARTIE DE L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC

ATTENDU QUE les Municipalités de Saint-Pacôme, Kamouraska, Notre-Dame-du-Portage et Cacouna sont toutes quatre reconnues par l'Association des plus beaux villages du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme souhaite optimiser cette reconnaissance auprès de la clientèle touristique du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE les quatre (4) villages ont manifesté leur intérêt quant à la mise sur pied d'une stratégie de promotion commune du label;

ATTENDU QUE les échanges entre agents de développement de chacune des Municipalités ont permis d'arriver à une entente entourant la création d'un parcours patrimonial commun autour duquel la promotion collective s'articulerait;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le comité des agents de développement à procéder à des demandes de fonds auprès des partenaires financiers potentiels.

250.09.11 TRANSFERT BUDGÉTAIRE POUR LE PAVAGE

ATTENDU QUE le programme de remboursement de taxes sur l'essence exige que des travaux de

pavage soient exécutés dans certains secteurs spécifiques;

ATTENDU QUE cette exigence oblige une réorganisation budgétaire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents qu'un montant de vingt-six mille cinq cents dollars (26 500,00 \$) provenant des postes budgétaires suivants soit transféré au poste budgétaire relié au pavage des rues :

02 32000 521	8 000,00 \$
02 32000 622	7 000,00 \$
02 32000 623	4 000,00 \$
02 32000 641	1 500,00 \$
02 32001 641	1 500,00 \$
02 70259 529	1 500,00 \$
02 61000 649	3 000,00 \$
Total	26 500,00 \$

251.09.11 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LES MATÉRIAUX POUR LA RÉFECTION DE LA PATINOIRE

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire de notre conseil municipal tenue le 5 juillet dernier, il a été convenu de procéder à la réfection de la patinoire municipale;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues pour le prix des matériaux nécessaires à la confection de nouvelles bandes;

Camille Dumais inc.	6 295,48 \$/taxes incluses
Dynaco BMR	6 360,93 \$/taxes incluses
Charles Kidd inc.	6 506,12 \$/taxes incluses

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Camille Dumais inc. au montant de six mille deux cent quatre-vingt-quinze dollars et quarante-huit cents (6 289,48 \$) pour la réfection de la patinoire municipale.

252.09.11 OUVERTURE D'UN POSTE EN SOUS-TRAITANCE – ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE

ATTENDU QUE le chalet des loisirs et la patinoire subissent chaque année beaucoup de vandalisme, il est souhaitable qu'une personne responsable soit présente lors des heures d'ouverture;

ATTENDU QUE lors des tempêtes hivernales, les employés municipaux sont affectés prioritairement au déneigement des trottoirs, entrées publiques et bornes-fontaines, ceci afin d'assurer la sécurité des citoyennes et citoyens;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Frédéric Lee prépare une convention de location pour l'opération de la patinoire et du chalet et que le conseil municipal approuve cette dernière.

253.09.11 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME KRISTINA APRIL ET M. YOANN TARDIVEL

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE Mme Kristina April et M. Yoann Tardivel ont pris possession de la propriété sise au 7, rue Meunier le 9 juin 2011;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Kristina April et M. Yoann Tardivel au programme pacômien d'accès à la propriété.

254.09.11 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME LINE ROY ARCAND

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE Mme Line Roy Arcand a pris possession de la propriété sise au 9, rue Meunier le 20 juillet 2011;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Line Roy Arcand au programme pacômien d'accès à la propriété.

255.09.11 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME VALÉRIE GINGUES ET M. STEVE LAVOIE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE Mme Valérie Gingues et M. Steve Lavoie ont pris possession de la propriété sise au 291, boul. Bégin le 26 mai 2011;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Valérie Gingues et M. Steve Lavoie au programme pacômien d'accès à la propriété.

256.09.11 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME CAROLINE BEAULIEU ET M. RENÉ BEAUSÉJOUR

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE Mme Caroline Beaulieu et M. René Beauséjour ont pris possession de la propriété sise au 261, boul. Bégin le 21 juillet 2011;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Caroline Beaulieu et M. René Beauséjour au programme pacômien d'accès à la propriété.

257.09.11 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. GABRIEL OUELLET

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE M. Gabriel Ouellet a pris possession de la propriété sise au 199, boul. Bégin le 31 mai 2011;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Gabriel Ouellet au programme pacômien d'accès à la propriété.

258.09.11 LES VOISINS DU KAMOURASKA – CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2011

ATTENDU QUE Les Voisins du Kamouraska amorcent une nouvelle saison de hockey et que ce sport est une discipline et une école de vie pour les jeunes;

ATTENDU QUE l'implication de plusieurs bénévoles et la contribution de plusieurs organismes sont nécessaires pour la continuité d'un tel organisme;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de contribuer pour un montant de trente-cinq dollars (35,00 \$) à la Campagne de financement 2011 des Voisins du Kamouraska.

259.09.11 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – NETTOYAGE DES GRILLES DE RUE ET DES PUISARDS

ATTENDU QUE suite aux fortes de pluies de l'été les grilles de rues et puisards situés sur le boulevard Bégin et la rue Galarnéau sont pleins de terre et de débris de toutes sortes;

Il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une demande soit adressée au Ministère des Transports du Québec afin que les grilles de rues et puisards situés sur le boulevard Bégin et sur la rue Galarnéau soient vidés avant la période hivernale.

260.09.11 CITERNE SITUÉE SUR LA PROPRIÉTÉ DU PATRIMOINE DES PELLETIER

ATTENDU QUE la citerne située sur la propriété du Patrimoine des Pelletier semble ne plus être fonctionnelle;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale en Sécurité incendie du Kamouraska Ouest possède maintenant un camion-citerne;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de faire les vérifications nécessaires à savoir si la citerne située sur la propriété du Patrimoine des Pelletier est toujours utilisable et sinon, procéder au remplissage de cette dernière afin d'éviter des accidents.

261.09.11 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h51.



**LES HABITATIONS SAINT-PACÔME
RÉSIDENCE DU LYS D'ARGENT
18, RUE MARTIN, SAINT-PACÔME (QUÉBEC) G0L 3X0
418-852-2525**

**RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES
ET SEMI-AUTONOMES**

LOGEMENTS À LOUER

À louer immédiatement un studio 2 ½ et un logement 3 ½ situés au rez-de-chaussée et un logement de 3 ½ situé au 1^{er} étage incluant en après-midi. Service de buanderie et d'entretien ménager, électricité, service de câblodistribution, système de surveillance électronique (près du lit et dans la salle de bain). Interphone à l'entrée du logement. **AIDE FINANCIÈRE CRÉDIT DE MAINTIEN À**

DOMICILE À TOUTES LES PERSONNES ÂGÉES DE 70 ANS ET PLUS. POSSIBILITÉ DE SUBVENTION PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER SI ADMISSIBLE.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec : Suzanne Dubé, directrice générale au numéro suivant : 418-852-2525.



NOTE :

DESTINATAIRES : Aux conseils municipaux du territoire de l'OBAKIR

DATE : 5 octobre 2011

OBJET : Invitation aux consultations publiques

Madame,
Monsieur,


Les questions entourant l'eau sont nombreuses et interpellent bien souvent en premier lieu les citoyens et les élus municipaux. Dans le cadre des mandats confiés à l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, nous tiendrons à la fin du mois d'octobre et au début du mois de novembre quatre consultations publiques. Nous profiterons de l'occasion pour présenter l'état de nos connaissances sur les usages de l'eau sur le territoire, que nous comptons enrichir des préoccupations de la population sur les thèmes de la qualité de l'eau, de la quantité, de la sécurité, des écosystèmes, des l'accessibilité et de la « culturalité ». La présence d'un maximum de personne est souhaitable, notamment des élus municipaux, afin que les préoccupations du plus grand nombre possible puissent être prises en compte dans l'élaboration de notre plan directeur de l'eau.

Les consultations se dérouleront aux dates et aux endroits suivants :

- Le 17 octobre, salle municipale de Tourville.
- Le 25 octobre, centre communautaire Robert-Côté de Saint-Pascal.
- Le 27 octobre, salle municipal de La Pocatière.
- Le 3 novembre, Maison de la culture de Rivière-du-Loup.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Sincères salutations.


François Gagnon
Directeur général

536, avenue de la Gare
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
tél. 418-492-6135
courriel : direction@obakir.qc.ca

**Première consultation publique
de l'Organisme de bassins versants
de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup**

Nous souhaitons vous présenter le **portrait** physique, biologique et humain du territoire d'intervention de l'Organisme



et recueillir vos priorités sur

LES 6 ENJEUX RELIÉS À LA RESSOURCE EAU

**Qualité
Sécurité
Écosystèmes** **Quantité
Culturalité
Accessibilité**

Lundi 17 octobre 2011 à 19h30	Tourville	Salle municipale 962, rue des Trembles
Jeudi 3 novembre 2011 à 19h30	Rivière-du-Loup	Maison de la culture 67, rue du Rocher
Mardi 25 octobre 2011 à 19h30	Saint-Pascal	Centre communautaire Robert-Côté 470 Notre Dame
Jeudi 27 octobre 2011 à 19h30	La Pocatière	Salle municipale 900, 6 ième Avenue

Nos rivières, lacs et milieux humides.
L'eau potable, les dangers de sa contamination.
Le niveau de l'eau, la faune et la flore aquatique.
La gouvernance de l'eau...

Qu'en pensez-vous??



Cinémathon 2011

C'est avec grand plaisir que le Club Optimiste de Saint-Pacôme en partenariat avec la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière Ouelle et le Cinéma Louise, invitent toute la population à la 16^e édition de son populaire Cinémathon.

Cet après-midi de cinéma se déroulera le dimanche 6 novembre à 14h00 au Cinéma Louise de Saint-Pacôme. Le film reste à déterminer. À la salle 2 un film du programme régulier sera offert au public général.

L'admission au cinéma sera de 4\$ et les profits de cette activité seront versés à la Fondation des étoiles lors de la journée du Web-O-Thon qui se tiendra le 5 décembre prochain.

Votre présence sera un coup de pouce à la lutte contre les maladies infantiles graves. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer! Au plaisir de vous y rencontrer.

***Cinémathon,
16 ans déjà!***

Optimistement vôtre!

COMITÉ DU CINÉMATHON
Nathalie Gagnon et Hélène Ouellet





Bibliothèque Mathilde-Massé

Au cours du mois à votre BIBLIO

Les pirates débarquent à Saint-Pacôme!

Ruses de pirates est le titre d'une exposition et d'une animation qui sera présentée à la bibliothèque au cours des mois d'octobre et de novembre.

Cette exposition majeure a été conçue par madame Dominique Giroux, auteure en littérature jeunesse, et a impliqué la participation de nombreux artisans, créateurs, couturières, graphistes, artistes en arts visuels, étudiants en théâtre, etc.

Cette exposition comprend un coffre à livres, un décor extérieur et des jeux de découverte. L'exposition sera animée à deux reprises pour les élèves de l'école de la Pruchière.

Concours pour souligner la 13e Semaine des bibliothèques publiques

Venez visiter votre bibliothèque et profitez-en pour vous abonner! Vous serez alors éligible au concours de la Semaine des bibliothèques publiques.

Ce concours comprend des prix à gagner d'une valeur totale de 5 500 \$: des lecteurs numériques Kobo, des cartes-cadeaux Renaud-Bray de 500 \$ et des livres de Patrick Senécal.

Pour être admissible au tirage, vous devez vous abonner dans une bibliothèque publique du Québec entre le 1^{er} et le 31 octobre 2011. Plus de détails à la BIBLIO. Bonne chance!

Gyrophare : une exposition sur l'histoire de la Sûreté du Québec

Issue d'une collaboration étroite entre la Sûreté du Québec, la section patrimoniale de la MRC de Rivière-du-Loup et le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent, l'exposition *Gyrophare* veut porter un regard sur l'humain derrière le policier. À l'aide de photos, de laminés et d'artefacts, l'exposition retrace l'histoire de la Sûreté du Québec depuis sa formation en 1870 et son caractère plus spécifiquement régional, dans le Bas-Saint-Laurent. Ces hommes et femmes, qui font partie de la Sûreté du Québec, ont toujours œuvré à assurer la sécurité des citoyens. De la prévention aux actions courageuses, d'une présence constante au grand professionnalisme ces personnes ont une passion immense pour leur travail.

L'exposition sera à la bibliothèque jusqu'au début du mois de novembre.

Du 15 au 22 octobre : La semaine Lis avec moi

La Semaine *Lis avec moi* est un mouvement national de lecture pendant lequel la population québécoise est invitée à s'offrir un moment de bonheur en partageant une lecture avec des jeunes et en organisant des activités autour de la lecture.

Vous pouvez participer en visitant la page "Je m'engage" du site Internet de *Lis avec moi* (www.lisavecmoi.com) et en remplissant le formulaire. De plus, vous pourrez courir la chance de gagner un chèque-cadeau d'une valeur de 75 \$ en librairie.

Heures d'ouverture de la BIBLIO

Les dimanches de 10h00 à 12h00 , les mardis de 18h30 à 20h30 et les jeudis de 14h00 à 16h00

Téléphone : 418 315-0579



Souper Oktoberfest

*(Souper 3 services : potage, plat principal et dessert)
Saucisse et choucroute*

*Suivi d'une soirée dansante
Animée par DJ Frédérick Lee*

Le samedi 29 octobre 2011 à 18h

15,00 \$

*Billets en vente : Station Plein Air
Municipalité de Saint-Pacôme*



Comité 50 ans de la Côte des Chats

Depuis plusieurs mois, nous vous proposons des photos souvenirs souvent datant de plusieurs années. Nous sommes toujours intéressés de savoir si vous vous reconnaissez ou reconnaissez quelqu'un de votre entourage. N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous faire part de vos commentaires. Vous pouvez le faire à partir du site internet : www.50ansdelacotedeschats.com ou encore en communiquant avec Mme Lise Dubé au 852-2340 ou encore par courrier électronique à lise.dub@videotron.ca



Un calendrier souvenir est présentement en vente au coût de 12,00\$, vous trouverez plus de 80 photos souvenirs, un accès gratuit pour une journée de ski le 14 janvier et un accès gratuit pour une journée de glissement le 15 janvier (une valeur de 32,00\$). Le 13 janvier 1962 la première remontée mécanique (ski-tow) était en fonction. Pour souligner les 50 ans, une fin de semaine spéciale est organisée avec ski de soirée et soirée rétro le 13 janvier pour la modique somme de 1,00\$. Il y aura animation toute la fin de semaine pour souligner le début officiel des fêtes. Nous vous attendons tous en grand nombre.

N'oubliez pas l'oktoberfest le 29 octobre à la Station plein air Saint-Pacôme. À suivre le 19 novembre, un grand casino où amusement et plaisir garantis vous attendent. Les billets seront en vente auprès des membres du Comité 50 ans de la Côte des Chats.

Merci de votre soutien et encouragement





Un gagnant ravi!

Le gagnant du **Prix Saint-Pacôme 2011 du roman policier** a été dévoilé au cours du gala 10^e anniversaire tenu à Saint-Pacôme le 24 septembre sous la présidence d'honneur du pianiste André Gagnon. Le 10^e lauréat est l'auteur Martin Michaud pour son deuxième roman *La Chorale du diable*, publié aux éditions Goélette. Il a remporté la bourse de 3000\$ offerte conjointement par la Municipalité de Saint-Pacôme et la MRC du Kamouraska.

Déjà finaliste et lauréat du Coup de cœur du public en 2010 avec *Il ne faut pas parler dans l'ascenseur*, Martin Michaud a récidivé avec la deuxième enquête de Victor Lessard, qui nage cette fois-ci dans les eaux troubles du fanatisme religieux et la perversité des démons ordinaires. Son écriture solide et son imagination débordante ont séduit le jury composé de Frédéric Deschenaux, professeur au département de Sociologie à l'Université du Québec à Rimouski, de France Caissie, de la Direction des Affaires internationales du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, et enfin de Madame Lise Audet-Lapointe, libraire à la retraite.

Les autres finalistes étaient Johanne Seymour avec *Vanités* publié chez Libre Expression et Guillaume Lapiere-Desnoyers avec *Pour ne pas mourir ce soir* chez Lévesque éditeur, qui a remporté le prix Coup de cœur décerné par le club de lecture de la bibliothèque Mathilde-Massé de Saint-Pacôme.

La table ronde tenue en après-midi a été l'occasion du lancement du deuxième tome du *Roman policier en Amérique française* publié chez Alire par Norbert Spehner. Ce fut le prétexte idéal pour creuser un peu cette formidable décennie qui vient de s'écouler et qui a vu émerger au Québec une littérature policière bien distincte.

Les participants y ont confirmé que Saint-Pacôme a maintenant gagné son pari d'être la capitale du roman policier francophone en Amérique et que nous sommes devenus une référence importante en matière de polar. Nous avons donc du pain sur la planche pour être à la hauteur de notre réputation! Martin Michaud nous aidera dans cette tâche, lui qui chante les louanges de Saint-Pacôme sur toutes les tribunes où il est appelé en entrevue depuis le 24 septembre.

Tous les gagnants 2011

Prix Saint-Pacôme

Martin Michaud
La chorale du diable (Goélette)

Coup de coeur du club de lecture de la bibliothèque

Guillaume Lapiere-Desnoyers
Pour ne pas mourir ce soir
(Lévesque éditeur)

Concours de nouvelles Senior

1- Chloé Barbe (Laval)
Brocolis

2- Carl-Keven Korb
(Saint-Fulgence)

Je te tiens

3- Christiane Desrosiers
(Lachine)

L'assassin avait les ongles courts

Concours de nouvelles Junior

1- Flavie Gauthier-Chamard
(L'Islet)

*Quand la haine respire le sang,
elle ne sait se dissimuler*

2- Catherine Girard
(Saint-Prime)

L'appât du gain

3- Ève Gaumont (Cacouna)
Le paradis pour un sushi

*Lisez les textes des nouvelles
à la bibliothèque Mathilde-Massé
ou sur*















www.st-pacome.ca/polar



Société du roman policier
de Saint-Pacôme

DATES À RETENIR

Novembre 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 Vidanges1 20h Séance du conseil	2	3	4 Vidanges 2	5
6 Cinémathon 14hres au Cinéma Louise Vente de pâtisseries 11h00 à 15h00 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	7	8 Récupération 1 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	9 Fermières 13h00 Atelier de décoration de Noël	10 Âge d'or cartes  13h00 Bibliothèque De 14h00 à 16h00 	11 Jour du Souvenir Récupération 2	12
13 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	14	15 Vidanges1 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	16 Fermières 13h00 Atelier collimage	17 Âge d'or cartes  13h00 Bibliothèque De 14h00 à 16h00 	18 Vidanges 2	19 Grand casino Station Plein air
20 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	21	22 Récupération 1 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	23 Fermières 13h00 Atelier de point de croix	24 Âge d'or cartes  13h00 Bibliothèque De 14h00 à 16h00 	25 Récupération 2	26 Âge d'or danse
27 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	28 Fermières C.A. 19h30	29 Vidanges 1 Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	30	HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE Les dimanches de 10h00 à 12h00, les mardis de 18h30 à 20h30 et les jeudis de 14h00 à 16h00 Téléphone : 418-315-0579		

Date de tombée : 14 novembre 2011

Prochaine parution : 23 novembre 2011